



## CHRONIQUE

ART ET  
SOCIÉTÉ

# La diversité entre au ministère de la Culture

PAR EMMANUELLE LEQUEUX

Fleur Pellerin l'avait annoncé en exclusivité aux jeunes journalistes du *Bondy Blog* venus l'interviewer pour le journal *Libération* : elle vient de nommer à ses côtés un haut fonctionnaire en charge de la Diversité. Les deux termes semblent des plus antagonistes ? À charge de Karine Gloanec-Maurin, tout juste devenue Inspectrice générale des Affaires culturelles en juillet dernier, de les



réconcilier. Le ministère de la Culture avait déjà à plusieurs reprises signalé son désir de faire de la question – des plus sensibles – une priorité : une première fois en relançant le projet de « Villa Médicis » à Clichy-Montfermeil, alors qu'Aurélié Filippetti l'avait enterré ; une seconde fois, plus maladroitement, en signifiant son congé à Nicolas Bourriaud sous le prétexte qu'il fallait faire de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris qu'il dirigeait une terre de mixité. « *J'accorde la plus grande importance à inscrire dans la politique du ministère l'égalité d'accès aux œuvres et aux pratiques comme l'égalité d'accès aux fonctions pour tous* », précise Fleur Pellerin dans un communiqué envoyé

Visite de Fleur Pellerin, ministre de la Culture, à Clichy-Montfermeil  
© Tous droits réservés  
MCC

« J'ACCORDE LA PLUS GRANDE IMPORTANCE À INSCRIRE DANS LA POLITIQUE DU MINISTÈRE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX ŒUVRES ET AUX PRATIQUES COMME L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX FONCTIONS POUR TOUS », (FLEUR PELLERIN)

aux rédactions pour annoncer cette nomination. Mais ce genre d'évolution ne tient pas à quelques lignes d'un décret. Dans un milieu culturel plutôt fermé à la diversité, on ne peut le nier, un haut fonctionnaire va-t-il suffire à la tâche ? Née en 1958, Karine Gloanec-Maurin a pour elle une connaissance assez fine du champ culturel, dont elle était en charge comme secrétaire nationale adjointe au Parti socialiste. Présidente de la commission Culture de l'Association des Régions de France, vice-présidente de l'AFCCRE (Association française du conseil des communes et régions d'Europe) et de la FNCC (Fédération nationale des collectivités pour la culture), cette diplômée en science politique a notamment dirigé, dans les années 2000, la Scène de Vendôme. Le ministère rappelle également qu'elle

« *s'est investie dans plusieurs associations et fédérations pour un égal accès de tous à la culture et a été plusieurs années membre du conseil d'administration de l'ONDA (Office national de diffusion artistique du ministère de la Culture et de la Communication)* ». Enfin, pour l'assister dans ses missions, un Collège de la diversité devrait être nommé dans les semaines à venir, rassemblant



responsables d'établissements et acteurs de terrain. Seul hic : la diversité culturelle ne se décide pas. Et tout un ministère ne suffirait à l'imposer dans l'Hexagone. Car son absence est le symptôme d'une des pires maladies dont souffre le pays : la distinction. Cette fatalité est stigmatisée par le sociologue Pierre Bourdieu dans un ouvrage fondamental, *Les Héritiers, les étudiants et la culture*. Ou comment tout jugement de goût, toute pratique culturelle, sont éminemment déterminés par l'origine sociale et le capital économique. Pour se défaire de ces deux déterminismes, c'est une société tout entière qui doit faire sa révolution, des écoles aux foires d'art contemporain. Un haut fonctionnaire ne pourra qu'encourager le mouvement, jamais le susciter. Quand on voit comment un cadre d'origine maghrébine a été maltraité à la FIAC par l'équipe de sécurité qui, en un pur délit de faciès, le soupçonnait de tous les maux alors qu'il avait payé son billet d'entrée, on se dit que le chemin à parcourir est encore bien long.

LA DIVERSITÉ  
CULTURELLE  
NE SE DÉCIDE  
PAS. ET TOUT  
UN MINISTÈRE  
NE SUFFIRAIT À  
L'IMPOSER DANS  
L'HEXAGONE